

Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Janvier 2021

Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation en janvier 2021.....	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en janvier 2021.....	3
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	3
V.-Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel	4
VI.-Prévisions de l'inflation	4

I.- Introduction

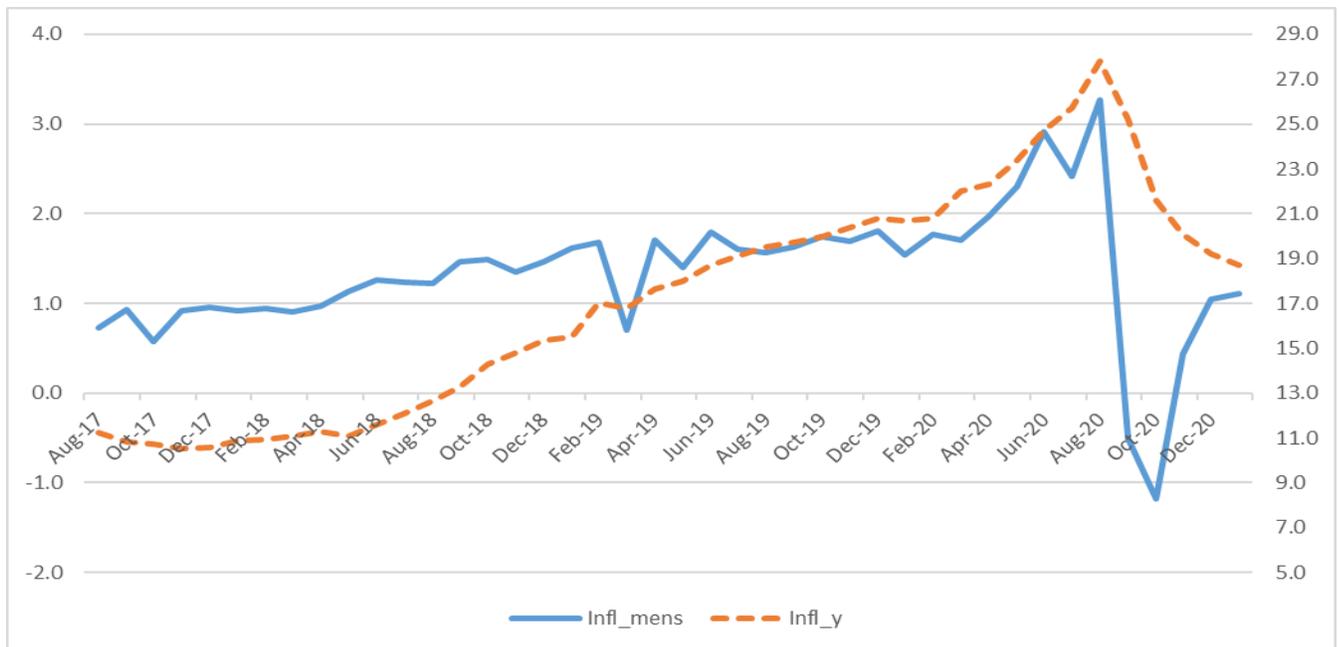
Cette note analyse l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de janvier 2021. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent l'évolution de l'inflation.

II.- Évolution de l'inflation globale

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC), indicateur de mesure de l'inflation, a été estimé à 161,9 en janvier 2021 contre 160,1 en décembre 2020 et 136,4 en janvier 2020. Considérée sur une base mensuelle, l'inflation a atteint 1,2%, en janvier 2021, accusant une hausse de 20 points de base par rapport au mois antérieur. Cependant, l'IPC a décéléré en glissement annuel passant de 19,2 % en décembre 2020 à 18,7% en janvier 2021.

Par ailleurs, le taux d'inflation mensuel cumulé sur les quatre premiers mois de l'année fiscale en cours s'est porté à 1,5 % contre 6,8 % au cours de la même période de l'exercice 2019-2020. De même, le taux d'inflation mensuel pour cette période s'est établi en moyenne à 0,4 % contre 1,7 % un exercice plus tôt. En dépit de cette évolution à la baisse du taux moyen mensuel, il demeure supérieur à celui de nos principaux partenaires commerciaux (République Dominicaine : 0,68 % et les États-Unis : 0,2 %).

Graphique No. 1
Évolution de l'inflation annuelle de janvier 2019 à janvier 2021 (en %)



III.- Évolution des principales fonctions de consommation en janvier 2021

Hormis les indices des fonctions de consommation « Enseignement » et « Restaurants » qui sont restés inchangés à 128,7 et 175,8, l'évolution de l'inflation mensuelle en janvier 2021 résulte de la variation à la hausse de l'IPC de toutes les fonctions de consommation, notamment celle de la : « Santé » (1,7 %), des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,4 %), et des « Articles d'Habillement et chaussures » (1,1 %). Sur le mois sous revue, ces trois fonctions ont contribué à hauteur de 70,29 % à l'augmentation du niveau général des prix.

Tableau No. 1
Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en janvier 2021 (en %)

Janvier 2021			
Poste	Pondération	Contribution à l'inflation annuelle	Contribution à l'inflation mensuelle
	en %	en %	
Indice Général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	59.70	73.43
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.86	0.09
Articles d'habillement et chaussures	5.55	6.36	5.04
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	11.32	0.26
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	4.89	1.36
Santé	2.56	4.23	5.86
Transports	9.10	3.40	0.42
Communications	2.23	0.46	-0.11
Loisirs	1.52	1.05	13.52
Enseignement	3.91	2.53	0.00
Restaurants	0.49	0.56	0.00
Biens et Services divers	5.26	4.65	0.12

Source: Calculs de la BRH/MAE

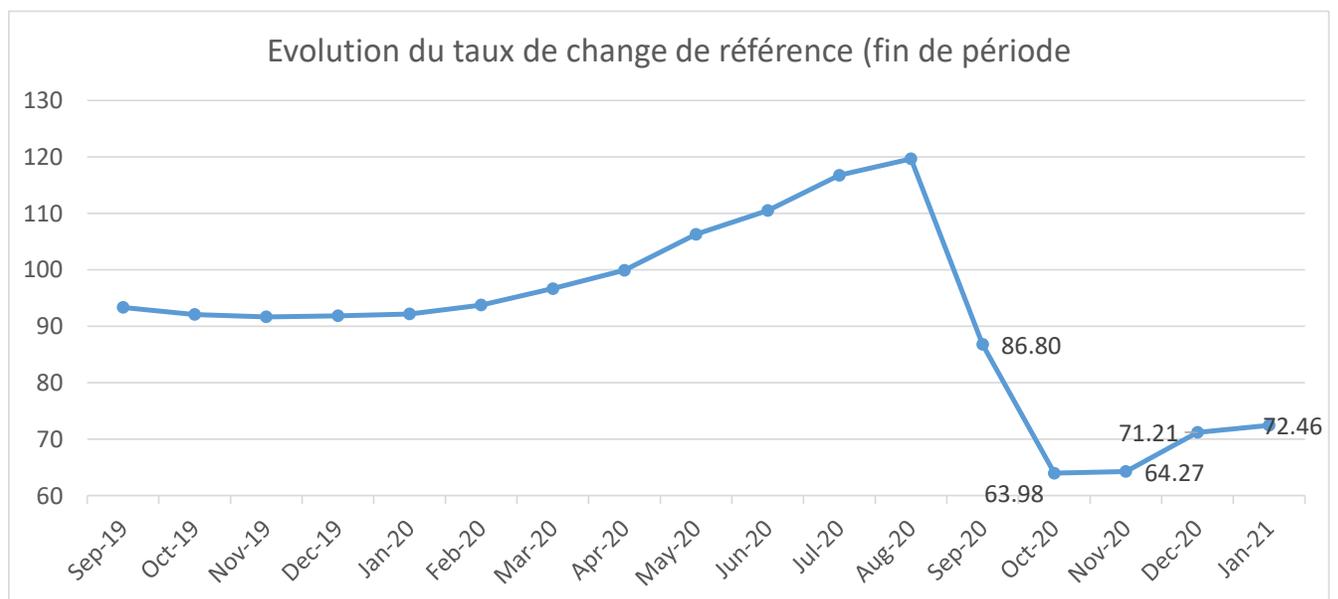
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays

La variation annuelle de l'IPC des produits locaux et celle de l'IPC des produits importés ont évolué à la baisse en janvier 2021. En effet, le rythme de progression de l'IPC des produits locaux a diminué de 60 points de base par rapport à décembre 2020 pour se porter à 18,5 %. De même, la variation de l'indice des prix des produits importés s'est établi à 19 %, soit 30 points de base de moins au mois précédent.

En considérant les régions géographiques du pays, comparé à décembre 2020, à l'exception de celui de la région du Nord, l'indice des prix a accéléré au niveau de toutes les régions (Aire métropolitaine » (1,2 % en janvier contre 0,9 %), « Reste Ouest » (1,2 % en janvier contre 1,0 %) « Sud » (1,4 % en janvier contre 0,9 %), et « Transversale » (1,1 % en janvier contre 1,0%).

V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en janvier 2021

Au cours du mois de janvier 2021, l'évolution de l'inflation mensuelle est attribuable principalement à la dépréciation de la gourde et l'augmentation des prix des produits de base sur le marché international. En effet, le taux de change est passé de 72,0635 gourdes pour un dollar ÉU en décembre 2020 à 73,6671 gourdes pour un dollar en janvier 2021, marquant ainsi une dépréciation de 2,23 % de la monnaie locale. Cette progression du taux de change a été enregistrée en dépit des interventions de la Banque Centrale sur le marché pour lisser les fluctuations du taux de change à travers le renforcement de l'offre. Laquelle offre a subi l'effet néfaste de la baisse saisonnière des transferts privés sans contrepartie, la principale source de rentrée de devises dans l'économie.



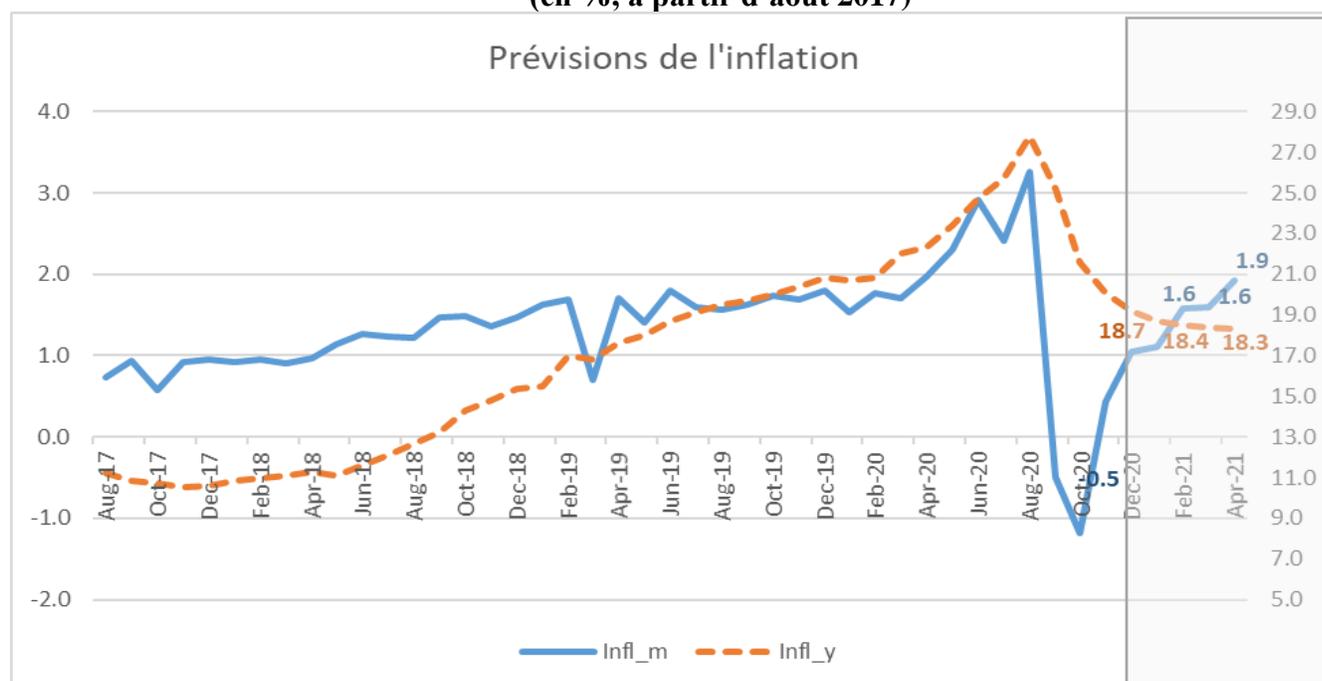
De plus, en janvier 2021, le renchérissement des produits de base sur le marché international s'est poursuivi et s'est reflété dans la progression de l'indice FAO des prix des produits alimentaires. L'indice FAO s'est établi à 113,2 points en janvier 2021, soit une hausse de 4,3 % par rapport à décembre 2020. Il s'agit du huitième mois consécutif de hausse de l'indice, qui a atteint son plus haut

niveau depuis juillet 2014. La progression de l'indice en janvier 2021 est due à la forte progression des sous-indices des céréales (7,1 %), des huiles végétales (5,8 %) et du sucre (8,1 %).

VI- Prévisions d'inflation

Les prévisions d'inflation réalisées par la Direction de la Monnaie et de l'Analyse Économique (MAE) tablent sur une évolution à la hausse de l'inflation mensuelle et une décélération continue de l'inflation annuelle en février, mars et avril 2021. En effet, la variation mensuelle de l'IPC pourrait s'établir à 1,6 % en février et mars avant de passer à 1,9 % en avril 2021. En glissement annuel, la baisse du rythme de progression devrait se poursuivre et le taux d'inflation se porterait à 18,5 %, 18,4 % et 18,3 % respectivement pour les mois de février, mars et avril 2021.

Graphique No. 2
Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois
(en %, à partir d'août 2017)



Sources : Prévisions du Service de Modélisation et des Prévisions Macroéconomiques de la MAE

Tableau No. 2
Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle en janvier 2021

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Janv-20	Dec-20	Janv-21	Mensuelle	Annuelle
Indice général	136.4	160.1	161.9	1.1	18.7
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	143.9	173.9	176.3	1.4	22.5
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	120.4	133.5	133.8	0.2	11.1
Articles d'habillement et chaussures	139.8	167.2	169.1	1.1	21.0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	131.1	148.8	150.3	1.0	14.6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	136.2	157.2	159.1	1.2	16.8
Santé	161.3	206.4	210.0	1.7	30.2
Transports	114.2	121.5	122.0	0.4	6.8
Communications	106.6	110.4	110.6	0.2	3.8
Loisirs	155.7	173.4	175.3	1.1	12.6
Enseignement	115.1	128.7	128.7	0.0	11.8
Restaurants	145.3	175.8	175.8	0.0	21.0
Biens et Services divers	129.8	148.8	150.8	1.3	16.2

Sources : IHSI et calculs du Service de la Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE

Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.